



PROPOSITION DE RESOLUTION n°007-2021/PR
tendant à la création d'une Commission d'enquête parlementaire sur
les activités des services des Douanes
présentée par le Député ANDRIANAMBININA Djohary Lee,
élu à Vondrozo et consorts

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les dernières nouvelles apparues dans les médias malagasy ont révélé un détournement de deniers publics au sein de la douane malagasy. Perpétré par un informaticien officiant dans ce département, la malversation aurait été réalisée au profit d'un opérateur économique œuvrant dans l'importation de produits de première nécessité. Evalué selon la presse à un montant de 454.000 euros, le préjudice qui en résulte est de nature à nuire gravement aux finances de l'Etat malagasy et pourrait par ailleurs masquer d'autres agissements de même nature.

Il faut rappeler que les recettes douanières constituent la deuxième source principale des ressources financières de l'Etat malagasy et qu'à cet effet elles constituent un peu plus de 30% de ressources étatiques. Un défaut de fonctionnement de ce département ne pourra que nuire sur le long terme à la nation malagasy car cette défaillance rendrait caduque tout acte de prévision future englobant par-là, l'examen et l'adoption de la loi de finances.

C'est afin de voir les tenants et aboutissants de ces faits que la création d'une commission d'enquête parlementaire spécialement dédiée à cet effet s'avère nécessaire. Elle pourra dès lors à l'issue de ses travaux évaluer la véracité des faits annoncés précédemment et amener de surcroit une formation parlementaire relatant le fonctionnement idoine des services des Douanes pour le bien de la nation. Loin de jeter l'opprobre sur les services de l'Etat, cette enquête vise surtout à attirer l'attention des pouvoirs publics sur les manquements du secteur, car il ne faut pas l'oublier, les services des Douanes, eux-mêmes ont évoqué dans son plan stratégique 2020-2023 la persistance et l'augmentation des recettes non recouvrées.

Tel est l'objet de cette Proposition de Résolution.



PROPOSITION DE RESOLUTION N°007 2021/PR
tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur
les activités des services des Douanes
présentée par le Député ANDRIANAMBININA Djohary Lee,
élu à Vondrozo et consorts

L'Assemblée Nationale

Vu la Constitution,

Vu l'Ordonnance n° 2014-001 du 18 avril 2014 portant loi organique fixant les règles relatives aux fonctionnements de l'Assemblée Nationale, modifiée par la Loi Organique n° 2014-034 modifiant certaines dispositions de l'Ordonnance n° 2014-001 portant loi organique fixant les règles relatives au fonctionnement de l'Assemblée nationale,

Vu l'article 173 du Règlement Intérieur de l'Assemblée nationale,

DECIDE

Article unique

1-La création d'une Commission d'enquête Parlementaire sur les activités des services des Douanes.

Elle sera chargée de mener les investigations nécessaires en vue de faire la lumière sur lesdits services sous réserve des dispositions des articles 32 et 33 de l'Ordonnance n° 2014-001 du 18 avril 2014 susvisée

2- La Commission est instituée suivant les dispositions légales et réglementaires en vigueur et présentera son rapport à l'Assemblée plénière comme le prévoit le Règlement Intérieur.

3- Recommande au Gouvernement, en vertu des dispositions constitutionnelles et légales en matière de contrôle de l'action du Gouvernement, de prêter main forte aussi bien en termes de moyens qu'en assistances techniques et logistiques à la Commission afin qu'elle puisse mener à bien ses missions.

Antananarivo , le

Député élu à ANTANANARIVO
DOVOVA Sidonie Jimmy



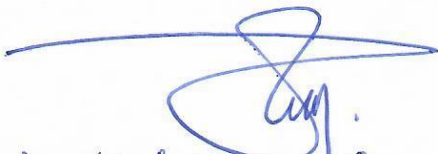
RAZA HARIMALALA - Fianarantsoa

Député élu à BETANOKO.



ON FIAROVANA Lovanirine C.

Député Pierre ANDRIAMIATRIBARIVO



Député de Man élu à SAKAISO



ANDRIANAMBININA Djohary Lee
Député élu à Vondrozo et consorts



RAKOTOHIDRANO Georges
Député élu à MAROVATO



RAZANADRA BEARI MANANA
Jacques Aurélien élu à
Vavatenin
Député Befotaka - sud



RAZAFINARIANTSARA Jombona A